



## Termes de référence Évaluation intermédiaire externe

**Convention :** "Intégration socio-économique des personnes en situation d'exclusion à travers l'institutionnalisation d'un modèle intégré de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle par les acteurs publics, privés et la société civile au Maroc "

**N° de registre : 14-CO1-510**

## Projet « AFAK » pour la qualification et l'insertion socioprofessionnelle de jeunes en situation de non scolarisation

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de  
la Formation Professionnelle



### Sommaire

---

- 1. Introduction.**
  - 2. Antécédents de l'intervention.**
  - 3. Domaine de l'évaluation et acteurs impliqués.**
  - 4. Questions et niveaux d'analyse de l'évaluation**
  - 5. Critères d'évaluation.**
  - 6. Méthodologie et plan de travail.**
  - 7. Structure et présentation des rapports d'évaluation**
  - 8. Équipe d'évaluation**
  - 9. Délais pour la réalisation de l'évaluation**
  - 10. Présentation de la proposition technique et critères d'estimation**
-



## 1. INTRODUCTION.

Le projet AFAK est à sa deuxième année de mise en œuvre. Le MENFP et la Fondation CODESPA et l'Association Casal dels Infants comptent lancer une évaluation externe à mi parcours. Cette évaluation répond aussi à ce qui est établi dans la Résolution **AECID/2909/2011**, qui établit les normes de suivi et de justification des Projets de Coopération pour le Développement pour lesquels l'ONGD reçoit des subventions à partir de 2012 ; cf. point 9.4. Évaluations.

### 1.1. Objet de l'évaluation.

L'objet à évaluer est le projet AFAK et la CONVENTION AECID-Nº 14-CO1-510 financée par l'AECID dans le cadre de la Convocation de Conventions de 2014, commencée **le 1<sup>er</sup> janvier 2015** et dont l'achèvement est prévu pour le **31 décembre 2018**.

Même s'il s'agit d'une évaluation de la Convention dans sa globalité, il nous faut observer les différentes actions (actions de la convention).

### 1.2. Contexte et portée de l'intervention à évaluer.

Le projet AFAK est un appui à la mise en œuvre de l'E2C-NG qui s'inscrit dans les orientations de la Vision stratégique 2015-2030 qui a recommandé de développer des offres d'éducation- formation des jeunes déscolarisés couplant la mise à niveau éducative, l'initiation professionnelle et l'orientation vers la formation professionnelle en vue de les aider à l'insertion socioprofessionnelle.

Ce projet est en cours d'exécution dans trois zones géographiques : **la Région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, la Région Orientale et la Région de Grand Casablanca-Settat.**

Ce projet s'intéresse particulièrement à ces défis tout en privilégiant la promotion d'actions de :

- Amélioration des capacités institutionnelles de coordination et d'intégration entre **36 ONG**, des **acteurs publics** et **privés** locaux spécialisés et/ou en lien avec la thématique de la formation et de l'insertion professionnelle.
- Institutionnalisation d'un modèle de l'École de la Deuxième Chance nouvelle génération (E2C/NG) impliquant directement les **acteurs publics, privés** ainsi que la société civile marocaine.
- Amélioration des opportunités d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle des jeunes.



**CODESPA, en consortium avec Casal Dels Infants** et les partenaires Atil, Amal et Al Jisr, proposent la présente convention dont l'Objectif Spécifique consiste à *institutionnaliser un modèle d'Éducation Formation et Insertion Professionnelle (EFIP). Ce modèle est composé de l'Éducation Non Formelle (ci-après ENF) pour les jeunes ayant abandonné l'école, de l'Initiation Professionnelle (IP) et de la Formation Par Apprentissage (FPA) afin d'atteindre une meilleure insertion professionnelle. Il s'agit d'un modèle EFIP qui engage des acteurs publics, privés et la société civile marocaine.*

À cette fin, le modèle couvre toutes les étapes allant du repérage des jeunes en situation d'abandon scolaire/risque d'exclusion, passant par la formation ENF, IP et FPA, jusqu'à l'orientation et à l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Concernant les administrations publiques impliquées, le **Ministère de l'Éducation Nationale et la Formation professionnelle du Maroc** cofinance la présente Convention à travers les programmes déjà existants ENF-IP et FPA. Plus concrètement, le principal interlocuteur est la Direction pour l'Éducation Non Formelle (DENF) et les délégations de la DENF responsables des Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF) des trois régions cibles.

En termes quantitatifs, les résultats et l'impact attendus de l'intervention sont les suivants :

- 8.000 jeunes (50% de femmes) sont repérés par les organisations sociales participant à la Convention.
- 4.000 jeunes ont bénéficié d'un Plan d'Intervention Socio-Éducatif et Professionnel (PISEP) et sont orientés/ées vers le modèle EFIP (50 % de femmes).
- 2.800 (70%) jeunes orientés vers le modèle EFIP terminent l'IP et intègrent la FPA (50 % de femmes)
- 1.800 (65%) jeunes orientés vers le modèle EFIP terminent l'itinéraire prévu et obtiennent leur diplôme de FPA (50 % de femmes)
- 1.600 (88%) jeunes orientés vers le modèle EFIP sont insérés professionnellement dans des conditions de travail dignes.
- Renforcement des capacités des Associations, du secteur public et privé dans la gestion et la mise en place du modèle du projet.

Pour de plus amples informations, se référer à l'**Annexe 01** ci-jointe, Matrice Logique de l'intervention.

### **1.3. Justification et raisons de l'évaluation.**

La réalisation de cette évaluation Intermédiaire repose sur les raisons suivantes :



Aspects formels : L'évaluation a été prévue lors de l'élaboration de la Convention et contient une évaluation intermédiaire à caractère externe conformément au règlement des conventions.

Aspects relatifs à l'apprentissage interne de l'organisation : Pour la Fondation CODESPA et l'Association Casal dels Infants, il est fondamental d'intégrer l'évaluation dans le cycle du projet. Nous croyons que l'évaluation ne devrait pas précéder l'étape de la remise d'un rapport de résultats auprès de l'organisme financeur, elle est plutôt un temps et un espace forts de construction participative, d'apprentissage et d'élaboration d'un plan prenant en compte les recommandations et leçons apprises dans la gestion et/ou dans la planification postérieure des interventions.

Les trois principaux objectifs de l'évaluation chez CODESPA sont les suivants :

- 1) Amélioration des projets mis en place ou en cours quant à l'efficacité et la prise de décisions.
- 2) Bénéfice de l'apprentissage (positif ou négatif) pour les futurs projets
- 3) La présentation des comptes auprès des organismes de financement, des différentes personnes ayant pris part au projet et à l'opinion publique en général.

#### **1.4. Définir les objectifs généraux de l'évaluation.**

L'objectif principal est :

- Obtenir une analyse critique sur l'intervention globale réalisée jusqu'à ce jour et sur les différentes actions menées afin d'émettre un avis sur la validité de l'intervention en cours, tout en expliquant les écarts observés par rapport aux résultats attendus. C'est aussi un temps fort pour prévoir à l'avance les résultats finaux de l'intervention, pour que l'on puisse **apprendre et rendre compte** à l'organisme financeur. L'objectif est d'**améliorer** les interventions et les modèles d'intervention, en y incluant les recommandations et les leçons tirées jusqu'à présent en termes de planification, de mise en œuvre et de gestion des interventions évaluées.

L'évaluation portera particulièrement sur les leçons tirées grâce à cette convention et servira de guide aux gestionnaires de la convention et pour les prises de décision adoptées à différents niveaux afin d'assurer la bonne poursuite de la convention.

Concernant les niveaux d'analyse, cette évaluation intermédiaire visera trois niveaux : stratégique, programmatique ou tactique et opérationnel, permettant d'orienter et de cibler l'analyse et de proposer des stratégies et des recommandations d'amélioration.

Les différentes approches d'analyse sont indiquées ci-dessous pour les trois niveaux où un approfondissement est souhaité. Concernant les deux premiers niveaux, il sera adopté une **approche des objectifs**, tandis que pour le niveau opérationnel nous adopterons



une vision analytique des processus de conception et de planification, de réalisation et de suivi avec une **approche basée plutôt sur les processus**.

### NIVEAU STRATÉGIQUE

Pour ce niveau, nous ciblerons les besoins suivants :

- Approfondir l'étude au niveau de la sensibilité interne des institutions partenaires du projet quant à l'intégration de cette priorité (insertion professionnelle des personnes en situation d'exclusion), ce avant et après le début de la mise en place de la convention ainsi que les facteurs critiques mettant en péril la durabilité de l'intervention et l'implication des différentes institutions partenaires. Etudier les processus établis par la convention, et le cas échéant, proposer des stratégies garantissant sa durabilité.
- Analyser les facteurs critiques constituant une barrière à une implication efficace du secteur privé dans l'intervention, plus particulièrement l'intégration responsable et l'insertion professionnelle des jeunes vulnérables dans des conditions justes.

### NIVEAU PROGRAMMATIQUE

Pour ce niveau, nous ciblerons les besoins suivants :

- L'équipe évaluera la Théorie du changement de l'intervention, à travers la conception, les éléments structuraux, les processus de mise en place d'obtention des résultats
- Analyse du niveau de participation des bénéficiaires et des acteurs impliqués au cours de la période évaluée.
- Analyse des critères de sélection des bénéficiaires quant à leur niveau de vulnérabilité et de pauvreté.
- Analyse de l'intégration de l'aspect de l'égalité des sexes au cours de l'intervention et proposition de stratégies d'amélioration.

### NIVEAU OPÉRATIONNEL

Pour ce niveau, nous ciblerons les besoins suivants :

- Analyser et proposer des stratégies d'amélioration du programme de formation concernant les différents dispositifs et les différentes années de l'itinéraire EFIP du projet :
  - 1ère année de l'itinéraire :
    - ✓ Dispositif de médiation et d'orientation : réviser et valider la méthodologie d'intervention ; spécifiquement le rôle des Assistantes sociales.
    - ✓ ENF : réviser et valider le volume horaire et les contenus méthodologiques.
    - ✓ IP : réviser et valider la méthodologie d'élaboration des contenus et le volume horaire du programme.
  - 2ème année de l'itinéraire :



- ✓ Dispositif d'orientation et d'insertion professionnelle : réviser et valider la méthodologie d'intervention et plus spécifiquement le rôle des techniciens d'orientation et d'insertion.
  - ✓ FPA : révision et validation de la méthodologie d'intervention et du rôle des différents opérateurs prenant part à la formation.
- Connaître le coût/profit de l'intervention ainsi que le coût/profit du modèle par bénéficiaire et par service.
  - Analyser et proposer des stratégies pour l'amélioration du processus d'institutionnalisation et de la coordination avec les différents acteurs. Réviser et faire des propositions d'amélioration à propos de la gouvernance et de la mise en place du modèle. Analyser le processus de coordination entre les différents acteurs : Associations de référence, associations de base, AREF's, MENFP-DENF, CODESPA-Casal, secteur privé (relations au niveau régional et relations au niveau national).
  - Analyser les processus de coordination du consortium entre CODESPA et Casal et si nécessaire, proposer des stratégies d'amélioration.

### 1.3. Type d'évaluation et introduction à l'évaluation

Il s'agit d'une **évaluation intermédiaire formative, participative et à caractère externe**.

Même si **l'évaluation en fonction des résultats** est un outil d'analyse adapté à **l'apprentissage et à l'amélioration** des actions afin d'améliorer la prise de décisions<sup>1</sup>, cette vision des résultats sera complétée par une vision de **l'évaluation en fonction des processus** basée sur la Théorie du changement de l'intervention, grâce à l'analyse des **processus clés**, des **éléments structurels** de chaque action du projet ayant donné lieu aux **objectifs/résultats** -de type qualitatif et quantitatif-, attendus ou non, obtenus jusqu'à présent (et/ou en cours d'obtention) et des éventuels futurs impacts.

L'évaluation prendra en compte l'analyse de l'intervention dans son ensemble et partira d'une analyse de chaque action la constituant et de ses effets spécifiques.

Pour ce faire, nous disposerons d'une **matrice des améliorations** permettant, si nécessaire, de réorienter les processus clés de l'intervention afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

<sup>1</sup> Plan Directeur de la Coopération espagnole 2005-2008 dans le chapitre VIII intitulé : "Gestión basada en resultados: planificación, seguimiento, evaluación y aprendizaje [Gestion basée sur les résultats : planification, suivi, évaluation et apprentissage]"



## 1.5. Utilité de l'évaluation.

Les conclusions, les leçons tirées et les recommandations obtenues au cours de l'évaluation serviront :

- Aux financeurs et aux promoteurs de l'évaluation (AECID/Bureaux techniques de coopération, (ci-après OTC) pour renforcer le système d'évaluation de la Coopération espagnole et pour vérifier si les objectifs du Projet pour la gestion des ressources ont été atteints.
- À ceux qui sont chargés de l'intervention et aux gestionnaires de l'évaluation (Fondation CODESPA et Association Casal dels Infants) pour apprendre, donner un feedback et améliorer les interventions ; pour améliorer les mécanismes de gestion des ressources et pour préparer les prochaines phases des actions.
- Aux bénéficiaires du projet et aux informateurs clés (groupes qui bénéficient directement ou indirectement des actions et habitants locaux) en tant que mécanisme de reddition de comptes pour analyser les bénéfices de l'intervention.
- À d'autres informateurs (organisations et autorités locales) et aux participants de l'intervention. Plus concrètement au MENFP et à la DENF marocains.

## 2. ANTECEDENTS DE L'INTERVENTION

**Action 0, LA FONDATION CODESPA:** dirige la Convention en consortium avec l'Association Casal dels Infants et est responsable d'harmoniser l'intervention entre les 3 régions (niveau central, Rabat) et le suivi et l'exécution des actions 2 et 3.

CODESPA est une organisation sans but lucratif, apolitique et aconfessionnelle qui travaille depuis 1985 dans le domaine de la coopération internationale pour le développement. Son travail vise à améliorer la qualité de vie des personnes avec peu de moyens par le biais de programmes et de projets de renforcement et de création d'emploi, car nous croyons que le travail est un élément qui peut transformer et dynamiser la société et que sa promotion représente une opportunité de développement irremplaçable.

Depuis son institution il y a plus de 30 ans, la Fondation CODESPA mène des projets de coopération. Dans ces dix dernières années seulement, plus de 300 actions de développement ont été menées dans plus de vingt pays d'Amérique latine, d'Asie, du Maghreb et du Moyen Orient.

Dès 1987, nous disposons également du soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). De même, dès 1985, CODESPA mène des projets financés par l'Union européenne en collaboration avec plusieurs institutions publiques espagnoles. Au niveau international, CODESPA réalise des projets avec le





soutien de la Banque interaméricaine de développement, de FOMIN, de la Corporation andine de développement, ainsi que de la Banque centroaméricaine d'intégration économique. Il faut également citer le soutien d'entreprises privées qui collaborent dans de nombreux projets.

Pour ce qui concerne les pays d'intervention de la Convention, la **Délégation du Maroc** de la Fondation CODESPA est responsable d'identifier, d'élaborer et d'exécuter les projets de développement dans ce pays. Le Siège de la Délégation se trouve dans la ville de Rabat depuis 2013 et auparavant à Tanger depuis 1997.

Depuis cette date, nous avons fait appel à un personnel expatrié et local. La Délégation a suivi une ligne de travail très centrée sur la formation et l'intégration professionnelle, vue soit sous forme d'intégration directe dans l'entreprise soit sous forme d'emploi indépendant, et sur le développement de systèmes productifs dans le milieu rural et urbain.

**Action 1, CASAL** : Organisation espagnole faisant partie du consortium avec CODESPA. Est responsable du suivi et de l'exécution de l'action 4 et soutient le processus d'harmonisation de la convention (notamment en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la relation avec le secteur privé).

L'organisation Casal a travaillé pendant 28 ans pour les enfants et les jeunes exposés au risque d'exclusion par leurs familles. La stratégie de coopération internationale de Casal est profondément marquée par la réalité de leurs projets sociaux et éducatifs. **Au Maroc** elle a mis l'accent sur la définition de la méthodologie pour améliorer les pratiques dans le domaine de l'insertion et de contact avec des entreprises par le programme *Incorpora*, travaillant sous un accord-cadre entre la CGEM (patronat des entreprises marocaines) et la Fondation La Obra Social Caixa.

**Action 2, ATIL** : Association de référence dans la région Tanger-Tetouan-Al-Hoceima. Créée en 1993, l'Association tétouanaise pour les initiatives professionnelles et sociales commence à réaliser des projets de coopération au développement à partir de l'année 1996. Sa zone d'intervention est principalement la ville de Tétouan et ses environs (Martil, Oued Iau). Au début, l'Association développa des projets de qualification professionnelle destinés à des jeunes diplômés au chômage, pour ensuite se focaliser sur la promotion et la création de micro entreprises en développant le secteur du micro crédit.

ATIL travaille à présent sur différents projets dans le domaine de l'éducation non formelle et de la formation professionnelle, dans le but de développer un modèle de lutte contre la non scolarisation et la déscolarisation précoce.

Elle a une très grande expérience dans la réalisation de projets de formation professionnelle, d'éducation non formelle et d'intégration au travail. Concrètement, dans les dernières années, elle a formé plus de 3.000 jeunes. Les premières relations entre





ATIL et CODESPA datent de 1997. En 2002, les deux organisations ont ouvert un centre de formation professionnelle pour les jeunes au chômage, financé par l'AECID.

**Action 3 Amal:** Association de référence dans la région Orientale.

Amal (Association marocaine pour le soutien au développement local AMAL Tendrara), créée en 1991, réalise des projets de développement avec des actions menées dans les domaines de l'économie et de la promotion de l'emploi : formation professionnelle, création et soutien aux entreprises et aux coopératives, ainsi que soutien aux activités d'artisanat. Sa région d'intervention se situe dans les provinces d'Oujda, Jerada et Taourirt. Après avoir soutenu, pendant plusieurs années, la création et la spécialisation de micro entreprises et de coopératives, l'association Amal a introduit dans ses activités la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes suivant une formation professionnelle dans le cadre de la « formation par apprentissage ». Cette activité peut avoir lieu grâce à l'ensemble des relations que l'association a tissé avec l'administration publique, le secteur privé et les associations de la région. Son objectif principal est l'intégration professionnelle.

**Action 4 Al Jisr :** Association de référence dans la région Gran Casablanca-Settat.

Al JISR, créée en 1999 avec l'objectif de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises privées pour leur implication dans l'éducation à travers le parrainage des écoles publiques. Depuis, elle a développé des programmes dans le domaine de la formation / insertion des jeunes, et dans de domaines les axes transversaux de protection de l'environnement et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Résultats : Al Jisr dispose de 6 projets en cours dans les domaines de l'EFIP et travaille avec plus de 175000 jeunes d'environ 350 écoles dans les régions de Casablanca, Oujda, Safi, Marrakech (programme de parrainage scolaire). En outre, quelques 200 bénéficiaires participent à d'autres programmes, comme l'employabilité et les AGR.

Al Jisr est un acteur clé pour le travail des partenariats public-privé à Casablanca, comme en atteste, par exemple, des accords de collaboration avec de grandes entreprises comme Attijari Wafa Bank et Méditel.



### 3. CADRE DE L'ÉVALUATION ET ACTEURS IMPLIQUÉS.

Afin de délimiter l'objet de l'étude, les domaines de l'intervention à évaluer sont définis comme suit :

- Institutionnelle et réglementaire. Les organisations impliquées sont :
  - Le principal organisme de financement AECID (et sa représentation dans le pays où s'exécute le projet).
  - L'organisation bénéficiaire de la subvention (CODESPA/Casal)
  - Le partenaire local exécuteur du projet (ATIL, AL JISR, AMAL)
  - Les organismes et les organisations collaboratrices (MENFP : DENF et 3 AREF impliqués)
  - La Confédération Générale d'Entreprises au Maroc (CGEM) ou le cas échéant, des organisations du secteur privé déjà identifiées par CODESPA-Casal.
- Thématiques et référentiels. La présente évaluation intermédiaire propose une analyse des sujets suivants :
  - Education, Formation et insertion professionnelles, destinées à des groupes vulnérables caractérisés par un niveau de scolarité bas et des revenus faibles
  - Renforcement des capacités institutionnelles : Associations et administration publique.
  - Alliance publique- privées.
  - Création et mise en place de réseaux.
- Durée : La durée de l'évaluation intermédiaire s'étalera sur une période commençant à la date de début du projet jusqu'à la date de fin de l'évaluation. La durée de l'exécution de la convention est de 48 mois.
- Population :
  - 18 associations socle (voir tableau 1 ci-dessous)
  - Les bénéficiaires directs. 1715 jeunes inscrits au premier cycle de formation du projet
  - Les bénéficiaires indirects
- Zones géographiques : Voir les zones de localisation des acteurs impliqués dans le point suivant (voir Tableau 1 ci-dessous).



La **liste des éventuels informateurs** clés et leur emplacement géographique est la suivante :

Tableau 1. Principaux acteurs participant à l'intervention

ARMONIZACIÓN/ INSTITUCIONALIZACIÓN	SEGUIMIENTO Y EJECUCIÓN	ASOCIACIÓN DE REFERENCIA	UBICACION GEOGRAFICA DELEGACIÓN/ AREF	ASOCIACIÓN DE BASE	
Actores clave			REGION	PROVINCIA	Actor clave
CODESPA -CASAL MENFP (DENF) OTC-AECID	CODESPA	ATIL	AREF TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	TANGER/ ASILAH	Aide et Secours
					UNIFEM-Union Nationale des Femmes du Maroc
					AECEED- Initiatives, citoyenneté, education, environnement et Développement
				TETOUAN	AL AMAL Féminine
					AJIAL Al Maghrib Arabi pour la Solidarité
					ASBI-Service de Base Integrés ASBI
	MDIQ/ FNIDEQ	Association HBABI			
		CHOUAALA M'DIQ pour le Développement social, culturel, sportif et environnemental			
		Association régionale pour l'union national des femmes du Maroc ( UNION )Oujda			
	CODESPA	AMAL	AREF ORIENTAL	OUJDA ANGAD	Association chabiba des personnes à besoins spécifiques et ses amis (CHABIBA)
					BERKANE
				Association Alhadaf féminine pour le développement (Alhadaf)	
				TAOURIT	
				JERADA	Association Coopération et développement (CODEV)
	CASAL	AL JSR	AREF GRAND CASABLANCA SETTAT	MOHAMMEDIA	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DE LA FAMILLE
Association AL AMAL					
AIN CHOCK				ASSOCIATION ANWAR	
MOULAY RACHID				ASSOCIATION AL IKRAM	
<b>SECTOR PRIVADO</b>					
SECTOR PRIVADO: CGEM EMPRESAS AFILIADAS AL PROGRAMA			PRINCIPALMENTE 3 REGIONES DEL PROGRAMA: R. TANGER-TETOUAN-AL-HOCEIMA, ORIENTAL Y GRAND CASABLANCA-SETTAT. RESTO DEL PAIS		



- Les acteurs sociaux impliqués : Les acteurs impliqués dans cette évaluation sont les suivants :
- **L'organisation responsable de la gestion de l'évaluation** : comprend le personnel de la fondation CODESPA et Casal en Espagne et au Maroc. En tant que leader du consortium, CODESPA est responsable de la coordination et du suivi de l'état d'avancement et du calendrier du travail d'évaluation, de l'élaboration du TdR, de la publication, de l'attribution et du recrutement de l'équipe d'évaluation, du soutien au travail de terrain, de la publication des résultats et de leur diffusion. En outre, elle organisera les réunions de suivi avec l'équipe d'évaluation sélectionnée et le Comité de suivi de l'évaluation et elle supervisera certains aspects spécifiques conformément à la réglementation du financeur et à ses attentes.

**Le Comité de suivi de l'évaluation** : Ce comité sera composé des chargés de projets de CODESPA et Casal en Espagne, des délégués d'équipe de la DENF centrale et du personnel des différentes délégations de CODESPA-Casal au Maroc ainsi que des responsables du projet au niveau local.

Ce comité sera chargé d'accompagner le processus d'évaluation. Il sera convoqué par l'Organisation responsable de la gestion ou à la demande de l'équipe d'évaluation, ce à au moins deux étapes, au moment du lancement du contrat et à la fin du travail de terrain pour la présentation préalable des résultats. Les commentaires et les recommandations du comité devront être pris en compte dans le rapport final d'évaluation. Si un comité de suivi sur le terrain est convoqué, l'OTC et/ou un représentant de l'AECID seront invités à y participer.

L'évaluation sera **suivie, coordonnée et approuvée** à chacune des trois étapes par le Comité de Suivi d'Évaluation. L'équipe chargée de l'évaluation sera en contact permanent avec le Comité de Suivi pour le développement des étapes de l'évaluation, y compris au moment de l'obtention de la documentation et de l'analyse des documents, de la mise en place du planning des entretiens et de l'itinéraire de travail de terrain.

En outre, le comité assurera la liaison et informera le Bureau Technique de Coopération de l'AECID qui a pour fonction le suivi du processus d'évaluation dans ses différentes étapes.

### Budget du projet :

Coût total de la Convention : 2.883.178 €

La répartition du budget est la suivante :

- AECID : 2.500.000 €
- Apport CODESPA : 282.492 €.
- Partenaires locaux : 100.686 €.

### Les documents utiles et les sources d'information :

Pendant l'étape d'étude documentaire, l'équipe d'évaluation aura accès à toute la documentation utile qui sera présentée sous forme de **matrice documentaire**.

**(Voir Annexe 02. Liste des documents)**

## 4. CRITERES, NIVEAUX D'ANALYSE ET QUESTIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION

### Critères

Outre l'analyse guidée par la théorie du changement, il sera nécessaire de prendre en considération les principaux critères d'évaluation recommandés par le Comité d'aide au développement (CAD) et adoptés par la coopération espagnole. Ils sont définis dans le *Manuel de Gestion des Evaluations de la Coopération Espagnole*<sup>2</sup>.

Concrètement, l'évaluation devra fournir une analyse basée sur l'information tant qualitative que quantitative, apportant des réponses aux critères d'évaluation suivants :

- 1) Mesurer la pertinence et les avancements du projet quant à l'importance du problème identifié, l'adaptabilité aux besoins et les capacités de la population bénéficiaire ; l'adaptation aux priorités du partenaire principal et l'adaptation du projet aux facultés du partenaire local.
- 2) Mesurer le niveau de cohérence et d'efficacité de la réalisation du projet : portée des résultats coûts/profits, y compris des coûts des ressources humaines, du matériel et en matière de temps.
- 3) Mesurer l'impact du projet et la participation des organismes associés : les effets sur la population bénéficiaire (prévus ou non) ainsi que sur la population non bénéficiaire.
- 4) Mesurer la durabilité et la viabilité des avancements du projet
- 5) Mesurer le réseau et son étendue : son adéquation au nombre d'associations de quartier ou de base avec lesquelles la fondation collabore, la proportion des bénéficiaires et/ou d'utilisateurs par rapport à la population ciblée initialement. Le projet parvient-il à atteindre les personnes les plus vulnérables ?

<sup>2</sup> Voir la version électronique du document sur [www.mae.es](http://www.mae.es)



6) Appropriation : les institutions participant au projet se sont-elles approprié le modèle ?

### **Les niveaux d'analyse de l'évaluation.**

#### Evaluation de la conception

Cette partie concerne l'analyse de la cohérence, de la rationalité et de la pertinence de l'intervention conformément à la théorie du changement.

#### L'évaluation des objectifs / résultats :

L'objectif principal de cette partie est de mesurer les effets prévus et non prévus des interventions. Il s'agit également d'analyser et d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs les plus immédiats (efficacité) ainsi que d'examiner le lien entre le temps, les ressources humaines, matérielles et monétaires pour l'atteinte de ses objectifs (efficience).

#### Evaluation des processus :

Son objectif est d'identifier et d'évaluer toutes les actions qui transforment les intentions en résultats observables, ou encore en séquence ordonnée d'activités précises et interdépendantes, afin d'apporter des réponses et de fournir des services orientés pour les bénéficiaires ainsi que la création d'une valeur intrinsèque.

#### Evaluation de la structure :

Il s'agit d'analyser et d'évaluer la structure de chaque action. A ce niveau, l'action est considérée comme une organisation relativement stable de différentes ressources pour l'atteinte des objectifs de chaque action tout en faisant la distinction entre les ressources et l'organisation.

### **Questions**

Dans la première phase de l'évaluation, et en y faisant participer les acteurs du processus d'évaluation, il s'agira **d'élaborer et de se mettre d'accord** sur les questions autour de l'évaluation. Il sera également question de **trouver un consensus** à ce propos. Ces points vont définir les besoins en matière d'information des différents acteurs ainsi que les niveaux établis auxquels l'évaluation devra apporter une réponse.

La **matrice des questions** se présente comme une première approche aux différents niveaux d'analyse attendus dans l'évaluation. L'analyse des sujets généraux et spécifiques doit impérativement prendre en considération les critères et les exigences visées dans ce chapitre.



## 5. METODOLOGIE ET PLAN D'INTERVENTION

### Méthodologie et outils d'évaluation

S'agissant d'une évaluation intermédiaire, et étant donné les caractéristiques de l'intervention, la méthodologie proposée dans cette évaluation est basée sur l'analyse des processus et des éléments structurels (évaluation basée sur la théorie du changement). Elle sera complétée par une méthodologie axée sur les résultats (évaluation par critère).

Les techniques de collecte et d'analyse des données seront conçues par l'équipe d'évaluation, elles devront répondre à toutes les attentes des acteurs impliqués. Le rapport d'évaluation devra faire référence aux données recueillies tout en analysant leurs validités et adaptation au contexte.

L'équipe d'évaluation concevra la méthodologie et les techniques à utiliser, qu'elle sélectionnera parmi un éventail de combinaisons des techniques suivantes :

- **Qualitative** (focus group, analyse des discours, récits de vie, entretiens en profondeur ...) lorsque les sujets à traiter exigent une analyse profonde et requièrent la participation des bénéficiaires tout au long du processus d'évaluation ;
- **Quantitative** (analyse de données, questionnaires de mesure ...) pour répondre aux points qui exigent une analyse de mesure.

Il est indispensable de prendre en considération la rigueur statistique, la mise en place des protocoles et le conseil technique pour la réalisation du suivi prévu dans la période restante du projet.

Également, il s'agira d'analyser les données et les informations disponibles dans le système du suivi du partenaire local (basées sur les données initiales et de suivi des bénéficiaires) afin d'éviter la redondance dans le traitement des données principales, sous réserve de validation de la fiabilité des données traitées au cours de l'évaluation.

### Les étapes de l'évaluation.

Le travail de l'équipe d'évaluation serait réalisé en trois phases :

1. L'étape d'étude documentaire : Dans cette étape, il sera nécessaire d'analyser tous les documents de l'intervention et les sources secondaires, ainsi, il faudra identifier les besoins en matière d'information. Voir annexe 2. Matrice de documentation.

Lors de cette première étape, une période spécifique sera consacrée à la mise en place et/ou à la validation de manière participative de la théorie du changement de l'intervention.





Cette étape sera également marquée par la participation de L'organisation responsable de la gestion de l'évaluation et aura comme résultat l'élaboration des outils de collecte et d'analyse des données ainsi que l'identification des informateurs clés à interviewer en Espagne et au Maroc. Des entretiens et des réunions de travail pourront se tenir en Espagne afin d'orienter au mieux l'approche de l'évaluation ainsi que les outils et les techniques à utiliser.

L'équipe d'évaluation aura pour mission de finaliser la matrice d'évaluation et de procéder à la planification du travail de terrain.

L'équipe d'évaluation sera en contact permanent avec l'Organisation responsable de la gestion pour le développement de chaque étape de l'évaluation, y compris pour l'obtention de la documentation et de l'analyse documentaire, ainsi qu'à la mise en place du planning des entretiens et de l'itinéraire du travail de terrain.

L'ensemble de ce matériel sera soumis à une évaluation et à une approbation par l'organisation responsable de la gestion de l'évaluation avant le lancement du travail de terrain. De plus, il sera souhaitable de tester les instruments élaborés pour une dernière révision et adaptation avant l'utilisation finale.

Cette étape consistera en un travail présentiel et participatif conjointement avec les partenaires et la Délégation.

Les documents livrables de cette étape seront les suivants :

- Adaptation à la méthodologie (en cas de besoin) et chronogramme du travail de l'évaluation consolidée,
- Théorie du changement après consensus
- Matrice d'évaluation après consensus
- Liste des informateurs clés et planning du travail de terrain
- Outils conçus (ex. scénarios des entretiens)

2. Le travail de terrain pour l'obtention des informations : L'évaluation devra produire une information d'excellente qualité, nécessaire pour répondre aux besoins en matière d'information (réf. section 4 du présent document). Ceci, grâce aux outils élaborés au préalable ainsi qu'aux autres outils qui pourraient être sollicités par le Comité de suivi de l'évaluation.

Pendant le travail de terrain, il convient de planifier et d'organiser des réunions préliminaires de restitution des résultats en faveur des différentes organisations concernées ainsi que l'institution partenaire du pays sujet de l'intervention.

Les documents livrables de cette étape seront les suivants :

- Chronogramme du travail de terrain



- Outils de collecte de données
- Rapport du travail de terrain aux partenaires locaux, à l'AECID et à la CODESPA : principaux avancements et conclusions.

**3. Préparation du rapport final de l'évaluation.** La rédaction du rapport d'évaluation doit impérativement s'adapter aux recommandations du chapitre numéro 6 du présent document. Le draft du rapport final doit être envoyé au moins quinze jours avant la date de soumission du rapport final au format électronique.

Le draft de rapport sera partagé avec le partenaire local qui le partagera de son côté et dans la mesure du possible avec les différentes parties prenantes au niveau décentralisé, afin de permettre une formulation des observations et des précisions sur le document.

En outre, l'équipe d'évaluation sera sollicitée à prendre part à un atelier de rendu final des résultats de l'évaluation dans les locaux de la CODESPA à Madrid (avec la participation virtuelle de CODESPA Maroc) afin de permettre la diffusion des résultats et des leçons apprises grâce à l'évaluation et de promouvoir l'apprentissage institutionnel ainsi que la culture en matière d'évaluation. L'équipe doit aussi faire une restitution des résultats de l'étude à la DENF.

Les documents livrables de cette étape seront les suivants :

- le draft du rapport final
- atelier des conclusions, recommandations et suggestions
- rapport final de l'évaluation.

## 6. STRUCTURE ET PRESENTATION DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Le rapport d'évaluation sera présenté en espagnol et en français. Il doit être simple, clair, concret et concis et doit refléter les différentes complexités de l'objet de l'intervention. Ce document devra être accompagné d'un résumé exécutif d'un maximum de 10 pages.

Les membres de l'équipe d'évaluation devront déléguer tous les droits d'auteur à la Fondation CODESPA, qui procédera à sa publication au cas où elle le jugerait opportun. Dans ce cas, l'équipe d'évaluation et/ou le cabinet de consultation seraient considérés comme les auteurs du texte.

La Fondation pourra également proposer un mécanisme supplémentaire de diffusion des résultats, qui consistera en la présentation des résultats obtenus sous forme de sessions de travail en faveur du personnel de la Coopération Espagnole. Le coordinateur de l'équipe d'évaluation devra s'engager à fournir ledit service au moment où il sera sollicité.



Le rapport devrait suivre le schéma suivant :

*Couverture*

*Liste des acronymes, des graphiques et des tableaux.*

*0. Résumé exécutif*

*- Description du projet (brève)*

*- Résumé des conclusions, des recommandations et des leçons*

### *1. Introduction*

*i. Antécédents et objectif de l'évaluation. Questions de l'évaluation.*

*ii. Méthodologie utilisée lors de l'évaluation.*

*iii. Conditions et limites de l'évaluation*

*iv. Structure du rapport d'évaluation*

### *2. Description du projet et son contexte :*

• *Antécédents*

• *Présentation du projet : lancement et durée du projet, problèmes abordés dans le projet, objectifs, Théorie du changement, acteurs intéressés et impliqués, etc.*

• *Indicateurs de référence établis*

• *Résultats prévus*

### *3. Résultats et découvertes.*

Il s'agira de répondre aux questions contenues dans la matrice d'évaluation, qui seraient organisées conformément à la classification par action ainsi que pour l'ensemble du projet. Il sera exigé pour chaque action ainsi que pour l'ensemble une présentation des données établie par critères et en fonction de la Théorie du changement conformément aux critères d'évaluation contenus au chapitre 4.

### *4. Conclusions, recommandations et leçons tirées*

*i. Aspects à rectifier concernant la conception, la réalisation, le suivi et l'évaluation du projet*

*ii. Actions visant à poursuivre et à renforcer les profits initiaux du projet*

*iii. Propositions de voies nouvelles renforçant les objectifs principaux*

*iv. Les meilleures et pires pratiques concernant les questions relatives à la notoriété, au rendement et au succès*

*v. Matrice des recommandations et améliorations*

*L'interprétation devrait expliquer les problèmes et les contradictions qui ont surgi pendant le développement de l'intervention.*



*L'objectif de cette section est d'obtenir des informations synthétiques à travers les différentes conclusions et les résultats des techniques qualitatives et quantitatives. Afin de fournir une information plus détaillée où il serait possible d'utiliser les annexes.*

*L'analyse devrait inclure les leçons tirées de ce travail grâce aux conclusions générales qui devraient présenter les bonnes pratiques qui pourraient être extrapolés pour enrichir les actions du projet ou des futures interventions réalisées dans le même cadre.*

*Recommandations. Les recommandations de ce travail devraient viser l'amélioration de l'intervention évaluée : des indications spécifiques pour améliorer la conception, les procédures de gestion, les résultats et l'impact des actions.*

*L'équipe d'évaluation aura pour mission de faire une matrice avec des recommandations d'amélioration et aussi de proposer des stratégies intégrées pour la continuation du programme.*

#### 1. Annexes

- TdR
- Proposition d'évaluation
- Liste des personnes interviewées
- Planning du travail et résumé des visites de terrain
- Liste des documents révisés
- Matrice des sujets de l'évaluation
- Questionnaire et autres outils utilisés

## 7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation devra avoir des connaissances solides dans le domaine de la méthodologie de l'évaluation, et posséder une expérience de la mise en œuvre des évaluations d'interventions en matière de coopération internationale

Elle devra avoir une connaissance profonde de la réalité locale, de ses spécificités et de la sensibilité du contexte culturel de la zone à évaluer, tout comme une expérience sur le terrain (Maroc).

L'équipe devra être composée d'au moins deux experts en évaluation maîtrisant le sujet des lignes d'intervention du projet, dont un chargé de la coordination de l'équipe. Il aura la responsabilité ultime sur ce travail, et l'interlocution directe avec L'organisation responsable de la gestion de l'évaluation.

#### Profil de l'équipe :

Les membres de l'équipe posséderont les compétences suivantes :

- Expérience Professionnelle notoire d'au moins 10 ans



- Connaissance solide des méthodologies de l'évaluation et expérience pratique du développement des processus de suivi et d'évaluation
- Connaissance technique des domaines d'intérêt prévus : programmes d'éducation, formation professionnelle et d'insertion ainsi qu'une spécialisation en méthodologie pédagogique et gouvernance des programmes EFIP politiques publiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle, alliances publiques-privé pour l'emploi et le développement entrepreneurial, intégration responsable ou responsabilité sociale corporative dans le Maghreb.

Cet appel à consultation est ouvert à des entreprises ainsi qu'aux experts indépendants espagnols, internationaux ou locaux. La diversité de l'équipe de recherche serait positivement évaluée, spécialement avec l'implication d'un personnel local. On estime également la possibilité d'engager des responsables techniques pour soutien à la traduction, la gestion, la supervision ou le conseil (à temps partiel).

## 8. REGLES DE BASE POUR L'ÉVALUATION

Les règles de base relatives au comportement éthique et professionnel de l'équipe d'évaluation sont :

- L'anonymat et la confidentialité. L'évaluation doit garantir le droit à l'anonymat et la confidentialité. (Anonymat et confidentialité pour les personnes et les informations brutes fournies et collectées par l'équipe d'évaluation).
- Responsabilité. Tout désaccord ou différence d'opinions, entre les membres de l'équipe d'évaluation ou entre ces derniers et les responsables de la Convention en matière de conclusions et/ou recommandations devrait être mentionné dans le rapport. Toute affirmation de désaccord devrait être prise en compte par l'équipe ou signalée.
- Intégrité. Les évaluateurs seraient chargés de mettre en évidence tous les sujets qui n'ont pas été expressément mentionnés dans les termes de référence pour une analyse plus complète de l'intervention, s'ils le jugent nécessaire.
- Indépendance. L'équipe d'évaluation devrait garantir son indépendance de l'intervention évaluée. Les membres de l'équipe ne peuvent pas faire partie des équipes de gestion de la même.
- Incidents. En cas de problèmes lors de la conduite du travail de terrain ou pendant les autres étapes de l'évaluation, l'équipe devrait immédiatement signaler l'incident à l'organisation responsable de la gestion de l'évaluation. Dans le cas contraire, l'émergence de problèmes ne peut être considérée comme prétexte pour l'impossibilité d'obtention des résultats exigés par CODESPA dans ces termes de référence.
- Validation de l'information. L'équipe d'évaluation doit garantir l'exactitude et la qualité des informations recueillies pour la rédaction des rapports. Elle sera responsable de l'information présentée dans le rapport d'évaluation. L'équipe d'évaluation doit assurer une meilleure qualité de l'information tout au long du



processus de l'évaluation sur le plan technique, méthodologique, travail de terrain, analyse de données et son interprétation. Dans le cas contraire, la Fondation procédera à la restitution des rapports à l'équipe d'évaluation et ne procédera en aucun cas à la réalisation du dernier paiement qu'après révision et correction des points en question.

- Les rapports d'évaluation. La diffusion des informations recueillies et du rapport final correspond uniquement à la Fondation CODESPA-Casal et l'AECID.
- Remise des rapports. En cas de non respect des délais ou dans le cas où la qualité des rapports soumis est inférieure à ce qui avait été convenu avec l'organisation responsable de la gestion de l'évaluation, le rapport sera restitué à l'équipe d'évaluation et la Fondation ne procédera en aucun cas à la réalisation du dernier paiement qu'après révision et correction des points en question.

## 9. DELAIS PREVU POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION

L'évaluation pourrait être lancée dès que la Fondation CODESPA soit informée de la non objection de l'AECID par rapport à l'équipe ou le cabinet de conseil sélectionné dans un délai maximum de : **1<sup>er</sup> décembre 2016.**

Le planning prévu pour l'ensemble des étapes de cette évaluation serait comme suit :

- Étape d'officine, environ 3 semaines
- Travail de terrain dans les différentes régions, environ 4 semaines
- Préparation du rapport final, environ 5 semaines.

## 10. PRESENTATION DE LA NOTE METHODOLOGIQUE ET CRITERES DE SELECTION

La note devrait être soumise en espagnol et français. Les critères de son évaluation seraient les suivants :

- La qualité technique de la méthodologie proposée.
- L'expérience et la qualification de l'équipe d'évaluation.
- L'offre économique.

Autres aspects pris en compte :

- Opter pour une méthodologie d'évaluation, accès sur les processus et les éléments structurels et une analyse des résultats.
- Rigueur dans le choix des techniques et leur mise en œuvre.
- Association de techniques qualitatives et quantitatives.



- Plan de travail avec des délais raisonnables pour la mise en œuvre des outils de collecte de données.

Le dossier de candidature devrait inclure au moins :

- Une *note technique* qui présente une méthodologie d'évaluation claire, les outils de collecte de données et le calendrier de travail, apportant de la sorte des réponses aux sujets de l'évaluation.
- *Présentation de ressources humaines* impliquées dans le travail, y compris leurs C.V. et une présentation claire de leur expérience en matière d'évaluation, de coopération au développement ainsi que dans les lignes d'intervention objet du projet.
- *L'offre financière détaillée* justifiant le mode d'usage des ressources financières et humaines correspondant à chaque étape de l'évaluation, en indiquant :
  - o Nombre de jours de travail correspondant pour chaque membre de l'équipe d'évaluation.
  - o Coût / jour et par membre de l'équipe d'évaluation.
  - o Nombre de jours de travail d'officine/de terrain/de réalisation du rapport et par consultant.
  - o Montant des per-diem par membre.
  - o les coûts unitaires des déplacements.

Après la sélection de la note méthodologique, l'équipe d'évaluation retenue devrait procéder à établir un consensus avec toutes les parties impliquées de la Fondation CODESPA-Casal concernant le plan détaillé du travail et ses conditions.

L'offre financière doit s'inscrire dans un intervalle de 15.000 à 20.000 euros (TVA et autres frais inclus).

La note méthodologique, l'offre financières et la proposition des ressources humaines devraient être soumis par courrier électronique à la Fondation CODESPA au plus tard le **24 novembre à :**

Délégation de la Fondation au Maroc : [ioliva@codespa.org](mailto:ioliva@codespa.org)

Point focal de l'évaluation CODESPA : [mgilcasares@codespa.org](mailto:mgilcasares@codespa.org)

Directeur de Projets : [mgandolfi@codespa.org](mailto:mgandolfi@codespa.org)

Direction de l'Éducation Non Formelle: [aghzere.hassane@yahoo.fr](mailto:aghzere.hassane@yahoo.fr)





## Annexes

- MATRICE DE DOCUMENTATION (Préliminaire)

- MATRICE DE PLANIFICATION DE LA  
CONVENTION

**MATRICE DE DOCUMENTATION**

Documentation Convention			
<b>FORMULATION</b>	Document de formulation, approuvé par AECID		
	Matrice de planification de la Convention		
	Budget approuvé		
	Annexes présentés dans la formulation		
	PAC 1 (2015)		
	PAC 2 (2016)		
	Conventions de collaboration signées entre CODESPA-AECID		
	Conventions de collaboration signées entre CODESPA-Casal dels Infants		
	Conventions de collaboration signées avec des 3 partenaires locaux		
	Dossier de la Convention signée avec le MENFP		
<b>SUIVI ET MONITORING</b>	Rapport du processus d'identification		
	Rapport technique 1ere année		
	Rapport économique et Rapport d'audit PAC 1		
	Outil de suivi et control CODESPA (IT15)		
	Outils de suivi des Associations de référence-base		
Compte rendus des réunions: Comités provinciales, régionales, etc.			
<b>EXECUTION</b>	Lignes de base projet/bénéficiaires		
	Conventions de collaboration signée avec le MENFP		
	Conventions de collaboration signées avec les Associations de Base (A. Référence, A. Base et MENFP au niveau provinciale)		
	Cahier des charges de l'appel d'offre et outils .		
	Fiches d'évaluation et suivi		
	Résolution de l'appel d'offre 2015-2017		
	Résultat de l'évaluation aux Association de base: Sélection		
	Outils de renforcement et formation aux Associations de base		
	Guides méthodologiques de la démarche du modèle EFIP		
	Fiche de poste et manuel de procédure des Assistantes sociales.		
	PPT du modèle		
	PPT Atelier FP		



**MATRICE DE PLANIFICATION DE LA CONVENTION**

"Intégration socioéconomique de personnes en situation d'exclusion à travers de l'institutionnalisation d'un modèle d'Éducation et Formation et Insertion Professionnelle intégré par des acteurs publics, privés et

Logique d'Intervention		Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Postulats et Hypothèse
<b>Objectif Général</b>		<b>Améliorer les niveaux d'inclusion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables au Maroc</b>		
<b>Objectif spécifique</b>	Institutionnaliser un modèle de FIP intégré de ENF, IP Y FPA qui coordonne les intérêts des acteurs publics et privés dans la région de Tanger Tétouan- Oriental et le Grand Casablanca	<p><b>I10E</b> Au terme de l'intervention, les <b>36 entités bénéficiaires</b> parviennent à soutenir un <b>itinéraire de formation cofinancé</b> par des fonds publics et privés.</p> <p><b>I20E</b> Au terme de l'intervention, le Ministère d'Éducation et FP et les AREF répliquent le modèle auprès de <b>3 nouvelles AREF</b>.</p> <p><b>I30E</b> Au terme de la convention, <b>6 entreprises</b> opérant au Maroc signent <b>une convention de collaboration</b> dans le cadre du modèle EFIP intégré.</p> <p><b>I40E</b> Au terme de la convention, <b>une partie du budget public</b> du MENFP est formellement destiné à la mise en œuvre du modèle intégré promu par la Convention</p> <p><b>I50E</b> La participation des femmes dans les programmes d'ENF/IP/FPA augmente de 10%, grâce à la présélection de branches selon le critère de parité de l'offre, en priorisant les branches de formation/insertion mixtes.</p>	<p><b>FV1 OE.</b> Conventions de collaboration signées entre les différents acteurs.</p> <p><b>FV2.1 OE.</b> Stratégie d'intervention validée par le Ministère d'Éducation et FP.</p> <p><b>FV3 OE.</b> Accords de collaboration signés avec les entreprises.</p> <p><b>FV4.1 OE.</b> Budget Public du Ministère de l'Education Nationale et FP.</p> <p><b>FV4.2 OE.</b> Ligne de base du projet</p> <p><b>FV5. OE.</b> Ligne de base/ BD</p>	La situation au Maroc, politique, économique et sociale continue d'être stable et tous les acteurs maintiennent leur engagement.
<b>R E S U L T A T S</b>	<b>R.1.</b>  Les capacités institutionnelles et de coordination des acteurs publics, privés et de la société civile sont renforcées	<b>I1R1.</b> Au terme de la première année, au moins <b>36 associations</b> et des Régions de Tanger-Tétouan, de l'Oriental et de la ville de Casablanca ont été accompagnées et conseillées institutionnellement pour améliorer leurs capacités de formation.	<p><b>FV.I1.1 R1.</b> Fiches de diagnostics institutionnels réalisés et outils pour le diagnostic.</p> <p><b>FV.I1.2 R1.</b> Guides méthodologiques de la démarche à suivre pour les Associations.</p>	<p>Les acteurs publics, privés et associatifs maintiennent leur engagement et intérêt afin de renforcer leur capacités institutionnelles et de coordination et participent activement aux activités convenues.</p> <p>Les familles s'impliquent dans les processus de formation des jeunes et participent activement à l'élaboration et mise en œuvre du guide d'action pour lutter contre l'abandon scolaire.</p> <p>Les syndicats de professeurs s'impliquent dans les processus de formations des jeunes et participent activement à l'élaboration et la mise en œuvre du guide d'action pour la lutte contre l'abandon scolaire.</p>
		<b>I2R1.</b> Au terme de l'intervention, <b>36 associations de base/de quartiers</b> mettent en œuvre le modèle, après avoir réussi l'évaluation de la part du Ministère pour mettre en place le modèle EFIP	<p><b>FV.I2.1 R1.</b> Résultats des évaluations réalisées.</p> <p><b>FV.I2.2 R1.</b> Convention et certifications ministérielles obtenues</p>	
		<b>I3R1.</b> Au terme de l'intervention, <b>36 associations de base/de quartier</b> des zones d'intervention auront renforcées leurs capacités dans le domaine de la gestion, et le contrôle de décision selon une perspective de genre.	<p><b>FV.I3.1 R1.</b> BD des associations identifiées ayant des lacunes en ce qui concerne le perspective de genre au niveau institutionnel.</p> <p><b>FV.I3.2 R1.</b> Rapport des formations / Assistances techniques</p>	
		<b>I4R1.</b> Au terme de l'intervention, les <b>3 entités coordinatrices</b> locales disposent d'une stratégie validée pour la mise en œuvre et l'évaluation du modèle EFIP.	<b>FV4. R1-</b> Stratégie de suivi du modèle EFIP validée au niveau institutionnel.	
		<b>I5R1</b> Au terme de la convention, <b>100 entreprises opérant au Maroc</b> ont participé aux sessions informatives et de renforcement des capacités sur le modèle EFIP promu par la Convention. Et au moins <b>50% d'entre elles utilisent les services offerts</b> par les associations et entités coordinatrices locales pour l'insertion des jeunes vulnérables.	<p><b>FV.I5.1 R1.</b> Contrats/conventions signés par les jeunes avec des entreprises marocaines.</p> <p><b>FV.I5.2 R1.</b> Conventions de collaboration signées entre les entreprises et les entités sociales bénéficiaires.</p> <p><b>FV.I5.3 R1.</b> Liste des participants des sessions informatives et de renforcement des capacités</p>	
		<b>I6R1</b> Au terme de la convention le <b>personnel de l'AREF</b> dispose des <b>compétences nécessaires</b> pour gérer les programme EFIP	<b>FV.I6.1 R1</b> Manuel des procédures de gestion du programme EFIP	



<b>R E S U L T A T S</b>	<b>R.2.</b>	Un modèle d'Éducation, Formation et Insertion Professionnelle (EFIP) impliquant directement les acteurs publics, privés et la société civile marocaine est diffusé, institutionnalisé et répliqué	<b>I1R2. Le Ministère d'Éducation et FP dispose des bases légales</b> et d'un guide pour la mise en œuvre, suivi et évaluation du modèle EFIP auprès de ses fonctionnaires	<b>FV.I1 R2.</b> Guide complet d'application du modèle EFIP (domaine juridique, implémentation, suivi et évaluation)	L'administration publique maintient son engagement concernant l'application des politiques nationales de promotion de l'éducation pour tous et des droits des jeunes tel que définies dans les nombreuses conventions internationales ratifiées par le Maroc.  Les acteurs privés et associatifs maintiennent leur engagement pour la participation à la diffusion et l'institutionnalisation du modèle d'Éducation, Formation et Insertion Professionnelle (EFIP) proposé.
			<b>I2R2.</b> La troisième année, les <b>AREF</b> d'Oujda, Casablanca et Tanger-Tétouan lancent un <b>Appel public</b> afin de reproduire le modèle EFIP.	<b>FV.I2 R2.</b> Cahier des charges de l'appel d'offre et outils .	
			<b>I3R2</b> Au cours de la convention, <b>20 entreprises</b> participent à des évènements/séminaires de promotion du modèle EFIP sur les 3 territoires .	<b>FV.I3 R2.</b> Dossier des évènements	
			<b>I4.R2.</b> Au terme de l'intervention, au moins <b>10 entreprises collaboratrices</b> des régions ciblées, développent un politique interne sur l'emploi des jeunes vulnérables, qui en outre inclut une stratégie de genre pour promouvoir le recrutement des femmes dans l'entreprise.	<b>FV.I4. R2.</b> Rapport du développement de politiques entrepreneuriales	
			<b>I5R2.</b> Au terme de l'intervention, les <b>3 associations coordinatrices ont systématisé leur intervention</b> et formalisé leurs alliances avec le secteur public et entrepreneurial	<b>FV.I5.1 R2.</b> Systématisation de l'expérience des 3 entités coordinatrices. <b>FV.I5.2 R2.</b> Conventions de collaboration signées avec	
			<b>I6R2. Un Séminaire</b> de promotion du Modèle EFIP a lieu à Rabat durant la troisième année de la Convention à la demande du Ministère d'Éducation et FP et avec la participation active du reste des acteurs (AREF, société civile, secteur privé et coopération espagnole)	<b>FV.I6.1 R2</b> Documents graphiques: publicité séminaire, programme, photographies. <b>FV.I6.2 R2</b> Rapport de l'événement: conclusions, enseignements tirés et principales recommandations de l'événement.	
			<b>I7R2. À partir du deuxième année,</b> 1 événement <b>d'attribution de prix sera organisé pour la promotion de la Responsabilité Sociale des Entreprises</b> , dans le cadre de la l'EFIP	<b>FV.I7.1 R2</b> Termes de Références du prix et Documents graphiques: publicité, programme, photographies, etc. <b>FV.I6.2 R2</b> Rapport de l'événement: conclusions, enseignements tirés et principales recommandations des mêmes.	
	<b>R.3</b>	Les opportunités d'éducation, formation et insertion professionnelle de jeunes, hommes et femmes du Maroc sont améliorées	<b>I1R3.</b> Au terme de la convention, les entités sociales participantes ont identifié <b>et orienté 8.000 jeunes (50% femmes)</b>	<b>FV.I1.1 R3.</b> Echantillon des fiches d'identification <b>et orientation.</b> <b>FV.I1.2 R3.</b> Listes des bénéficiaires fournies par les AREF/ MENFP	Les jeunes sont motivés pour assister aux formations  Les parents des élèves, et spécialement des élèves filles, maintiennent leur engagement en termes de soutien de leurs enfants dans la formation  Les entreprises maintiennent leur engagement d'insérer les jeunes bénéficiaires au sein de leur organisation.
			<b>I2R3.</b> Au terme de l'intervention, <b>4.000 des jeunes</b> ont reçu un Plan d'Intervention Socioéducatif et Professionnel (PISEP) et <b>ont été orientés vers le modèle EFIP (50% Femmes).</b>	<b>FV.I2.1 R3.</b> Statistiques des inscriptions, et présence des élèves aux formations. <b>FV.I2.2 R3.</b> Plans d'intervention socioéducatifs et professionnels	
			<b>I3R3.</b> Au terme de l'intervention, <b>2.800 (70%)</b> des jeunes orientés vers le modèle EFIP finalisent l'IP et intègrent la FPA (50% femmes).	<b>FV.I3 R3.</b> Diplôme ENF et base de données scolarisation élèves.	
			<b>I4R3.</b> Au terme de l'intervention, au moins 2800 élèves des régions identifiées reçoivent au travers des services de formation transversale Life Skills et Assistance social, des formations spécifiques qui leur permettent d'acquérir des connaissances et développer des comportements et des compétences qui favorisent l'adoption de comportements sains sur les questions de droit de l'homme et l'égalité de genre.	<b>FV.I4.1 R3.</b> Matériels des formations/programmes. Rapport des formateurs <b>FV.I4.2 R3.</b> Échantillons des évaluation/ enquêtes individuelles aux élèves qui démontrent un changement d'attitudes.	
			<b>I5R3.</b> Au terme de l'intervention, <b>1.800 (65 %)</b> des jeunes orientés vers le modèle EFIP <b>finalisent l'itinéraire prévu et sont diplômés de FPA (50% femmes).</b>	<b>FV.I5 R3.</b> Diplôme FPA et base de données scolarisation élèves.	
			<b>I6R3.</b> Au moins <b>1.600 (88%)</b> des jeunes orientés vers le modèle EFIP (50 % femmes) seront <b>insérés professionnellement</b>	<b>FV.I6 R3.</b> Statistiques des insertions des apprentis et nombre de contrats de première insertion formelle (base de données)	
			<b>I7R3.</b> Au terme de l'intervention; <b>les familles de 800 jeunes femmes</b> en processus d'insertion ou insérées professionnellement, sont accompagnées à travers de sessions de sensibilisation afin de prévenir tout dommage éventuel de surcharge de travail et contribuer à une meilleure distribution des tâches ménagères.	<b>FV.I7.1 R3.</b> Rapports de l'assistant/e social/e <b>FV.I7.2 R3.</b> Enquêtes personnelles aux bénéficiaires: avant et après	
<b>I8R3.</b> Au terme de l'intervention, au moins <b>50 entreprises insèrent</b> professionnellement les jeunes sortant du modèle EFIP (50 % Femmes)	<b>FV.I8.1 R3.</b> Évaluation finale <b>FV.I8.2 R3.</b> Base de données Insertion				

Activités	
ACTIVITES	<b>Activités Résultat 1</b> <b>Les capacités institutionnelles et de coordination des acteurs publiques, privés et de la société civile sont renforcées</b>
	R.1.A -1 Définition et validation des outils de travail nécessaires pour assurer le renforcement institutionnel et le renforcement des trois acteurs (sélection, orientation, accompagnement et viabilité)
	R.1.A -2 Identification des acteurs, et diagnostic des besoins en renforcement des capacités (identification des zones d'intervention, constitution du comité de travail et identification des quartiers, etc.)
	R.1.A -3 Identification des associations de base et lancement de l'appel à projet et sélection des associations.
	R.1.A -4 Renforcement des capacités des Association de base pour l'exécution et la définition du modèle EFIP
	R.1.A -5 Renforcement des capacités de l'administration publique marocaine et accompagnement pendant le processus d'exécution et de réplique du modèle EFIP.
	R.1.A -6 Renforcement des capacités du secteur privé et d'autres acteurs pour l'exécution et la coordination, dans le cadre du modèle EFIP
	R.1.A -7 Définition et validation de la stratégie d'exécution et évaluation du modèle des 3 Ass.de Référence (ATIL, AMAL, AL JISR)
	<b>Activités Résultat 2</b> <b>Un modèle d'Éducation, Formation et Insertion Professionnelle (EFIP) impliquant directement les acteurs publics, privés et la société civile marocaine est diffusé, institutionnalisé et répliqué</b>
	R.2.A -1 Accompagnement aux AREF dans la définition des bases et procédures d'appel à projet public (critères).
R.2.A -2 Systématisation des instruments méthodologiques développés dans le domaine du projet: élaboration et adaptation du Guide et matériels d'exécution, évaluation et suivi du modèle EFIP.	
R.2.A -3 Renforcement et révision des instruments de travail définis (formation continu)	
R.2.A -4 Accompagnement et suivi de la mise en œuvre de l'appel à projet public pour le répliquer et reproduire le modèle d'EFIP.	
R.2.A -5 Organisation d'événements et d'actions de sensibilisation avec secteur entrepreneurial sur le modèle et la problématique des jeunes vulnérables.	
R.2.A -6 Promotion des politiques de RSE au sein des entreprises	
R.2.A -7 Séminaire de capitalisation et d'échange sur les leçons apprises du projet	
R.2.A -8 Systématisation de l'expérience et son transfert	
R.2.A -9 Organisation des Prix annuels pour la promotion de la RSE des entreprises Marocains.	
R.2.A -10 Accompagnement à d'autres AREF pour le montage de projet EFIP	
<b>Activités Résultat 3</b> <b>Les opportunités d'éducation, formation et insertion professionnelle de jeunes, hommes et femmes du Maroc sont améliorées</b>	
R.3.A -1 Identification de la demande du marché: analyse du secteur privé (besoin de main-d'œuvre) et sélection de l'offre formative	
R.3.A -2 Identification de 8000 jeunes candidats à participer au programme	
R.3.A -3 Orientation, et la mise en place de l'itinéraire personnalisé de formation pour 4000 jeunes	
R.3.A -4 Accompagnement des 4000 jeunes dans leur programme d'ENF/IP (formation des enseignants, suivi socio-familial, suivi socio-éducatif, et évaluation des élèves)	
R.3.A -5 Accompagnement de 2800 Jeunes dans les programmes de FPA	
R.3.A -6 Intermédiation professionnelle pour l'insertion de 1800 femmes et hommes jeunes	
R.3.A -7 Suivi en coordination avec le secteur entrepreneurial de l'insertion professionnelle des jeunes	